

# Projet Techné : un commun au service du secteur culturel ?

Posted on 1 juillet 2026 by Anne Le Gall

Et si la fragmentation du secteur culturel devenait une force collective ? Le 15 juin, le projet Techné a réuni institutions culturelles, médias, acteurs technologiques et experts de la donnée pour explorer les conditions concrètes d'un espace de données coopératif pour la culture. Face à la captation croissante de la visibilité, des parcours publics et de la valeur par les grandes plateformes, Techné propose une réponse fondée sur la confiance, l'interopérabilité, la conformité et la gouvernance partagée. Cette rencontre marque une étape importante : celle du passage de l'intention politique à la preuve de concept, avec un premier cas d'usage consacré à la réappropriation des données d'audience.

## En quoi Techné répond à des enjeux pour les institutions culturelles ?

Le projet Techné part d'un constat simple : les institutions culturelles et les médias produisent une grande quantité de données utiles à la compréhension des publics — billetterie, fréquentation, navigation web, campagnes de communication, investissements publicitaires, interactions avec les contenus — mais ces données restent aujourd'hui dispersées, peu interopérables et souvent sous-exploitées.

Dans le même temps, les grandes plateformes numériques disposent d'une capacité très supérieure à agréger, analyser et activer ces données, ce qui renforce leur rôle d'intermédiaires dans l'accès aux publics et dans la visibilité de l'offre culturelle. À l'ère de l'IA, cet enjeu devient encore plus stratégique : ce sont les données et les métadonnées disponibles, structurées et exploitables qui conditionneront de plus en plus la découvrabilité des œuvres, la recommandation des contenus et la capacité des institutions à maintenir un lien direct avec leurs publics.

Techné propose de répondre à cette situation par une démarche coopérative : transformer la fragmentation du secteur culturel en force collective. Il ne s'agit pas de centraliser toutes les données dans une base commune, ni d'ouvrir indistinctement les données des institutions, mais de créer un cadre d'interopérabilité, de confiance et de gouvernance permettant à chaque acteur de choisir quelles données peuvent être mobilisées, pour quels usages, avec quels partenaires et dans quelles conditions.

Le projet repose sur une ambition politique forte : renforcer la souveraineté technologique et culturelle du secteur, préserver la diversité de l'offre culturelle, rééquilibrer le rapport de force avec les grandes plateformes et permettre aux institutions d'accéder collectivement à des services à haute valeur ajoutée aujourd'hui difficiles ou impossibles à mobiliser seules. Il s'appuie sur un contexte réglementaire européen favorable — notamment autour du Digital Markets Act, du Data Act, du Data Governance Act et des exigences de conformité

RGPD/ePrivacy — ainsi que sur des briques technologiques open source et interopérables.

La gouvernance envisagée est coopérative : les institutions culturelles et les médias doivent être au cœur des décisions, afin que les cas d'usage, les règles d'accès, les conditions de partage et les modèles économiques soient définis par les acteurs concernés, et non imposés par des prestataires technologiques.

## Vers le développement d'une preuve de concept

*Vidéo de présentation de la candidature SNI déposée par Visions (CTO Technè) et cinq partenaires culturels : l'Opéra de Lyon, Chaillot - Théâtre National de la Danse, l'EPCC Mixt et deux scènes nationales, Les Gémeaux à Sceaux et Le Lieu Unique à Nantes.*

La première étape proposée, sous forme de preuve de concept, vise à tester concrètement le premier cas d'usage identifié : l'interopérabilité des données d'audience entre institutions culturelles et médias, et la mutualisation de services à haute valeur ajoutée permettant de mieux comprendre, adresser et fidéliser les publics.

Pour les institutions partenaires, cette phase permettra de :

- cartographier précisément la réalité des systèmes d'information, des données disponibles, des contraintes juridiques et des besoins métiers ;
- identifier les opportunités concrètes de valeur pour les directions, les équipes des publics, de la communication, du marketing, de la billetterie et du numérique ;
- tester l'interconnexion de premiers jeux de données dans un cadre sécurisé, conforme et maîtrisé ;
- expérimenter des services mutualisés aujourd'hui difficilement accessibles à l'échelle d'une seule institution ;
- monter collectivement en compétence sur les enjeux d'interopérabilité, de conformité, de souveraineté et d'usage des données ;
- documenter les apprentissages pour produire des recommandations réutilisables par d'autres institutions culturelles.

**S'engager dans cette première phase, c'est donc contribuer à orienter un futur commun numérique culturel dès sa conception. Les partenaires culturels ne sont pas de simples terrains de test : ils participent à définir les besoins réels, les règles du jeu, les conditions de confiance et les critères de valeur qui permettront, demain, un passage à l'échelle au service de l'ensemble du secteur.**

## Échanges avec les institutions pilotes

Les échanges avec les institutions culturelles confirment un intérêt réel pour le projet de dataspace Technè, à condition qu'il soit présenté comme un outil concret de coopération, de sécurisation et de montée en compétence, plutôt que comme une infrastructure technique abstraite.

Les participants soulignent d'abord un effet rassurant de la démarche engagée : la présence d'expertises juridiques, RGPD, techniques et économiques donne de la crédibilité au projet et permet d'envisager Technè comme un cadre de confiance. Plusieurs institutions y voient l'opportunité de bénéficier collectivement de compétences qu'elles ne pourraient pas mobiliser seules, notamment sur la conformité, l'analyse des données, les modèles de valeur et l'interopérabilité.

La valeur du projet est perçue moins comme une promesse technologique immédiate que comme un espace de travail partagé permettant de mieux comprendre ce que les données peuvent réellement produire pour les institutions : meilleure connaissance des publics, clarification des parcours numériques, optimisation des outils existants, aide à la décision, amélioration des pratiques de communication et de marketing, mais aussi rééquilibrage du rapport aux plateformes.

Les institutions identifient toutefois plusieurs conditions de réussite. La première est la pédagogie : il faut produire un argumentaire très accessible pour les directions et les équipes, centré sur l'utilité politique, économique et opérationnelle du projet. La seconde est l'accompagnement : les structures n'ont pas toutes les mêmes moyens, compétences ou systèmes d'information. Le POC devra donc intégrer un véritable programme de montée à bord, adapté à des réalités très différentes, y compris à de petites équipes sans service informatique dédié.

Les partenaires alertent aussi sur les risques de coûts cachés : temps humain, préparation des données, harmonisation, export ou interconnexion avec des outils hétérogènes. Le POC est précisément attendu comme un moyen de tester cette faisabilité en conditions réelles, d'identifier les obstacles concrets et de documenter les conditions d'un passage à l'échelle réaliste.

Enfin, les institutions insistent sur la nécessité de placer la conformité et la confiance au cœur du projet. La logique "privacy by design" doit être explicitement affirmée : il ne s'agit pas d'ouvrir largement les données, mais de construire un cadre sécurisé, conforme et maîtrisé, permettant à chaque acteur de comprendre ce qu'il partage, pourquoi, avec qui et dans quelles conditions.

En synthèse, les institutions perçoivent Technè comme une opportunité stratégique, à la fois pour renforcer leur souveraineté sur les données, mieux comprendre leurs publics, mutualiser des expertises et participer à la construction d'un commun numérique culturel. Leur adhésion dépendra toutefois de la capacité du projet à rester concret, accompagné, juridiquement sécurisé et ajusté aux réalités opérationnelles des lieux.

## **Et la suite ?**

Le 30 juin, cinq institutions ont déposé une candidature Service Numérique Innovant portée par le CTO de Technè (Matthias de Bièvre, société Visions) en partenariat avec TMNlab. Cette candidature vise à produire cette preuve de concept côté Spectacle vivant entre novembre 2026 et l'été 2027.

L'équipe Technè poursuit sa levée de financement auprès des autres partenaires pour consolider la phase amont de ce POC (proof of concept) et permettre l'expérimentation des autres cas d'usage identifiés.

L'association TMNlab contribue à la gouvernance et au design du projet, au service des acteurs publics de la culture – et surtout avec eux.